



Cette formation permet de sensibiliser les agriculteurs aux risques existant sur les exploitations agricoles et de réaliser le document unique d'évaluation des risques de chacune des exploitations.

Formation en partenariat avec la MSA



OBJECTIF DE FORMATION

JOURNÉE 1 : ÉTUDE DES RISQUES EN EXPLOITATIONS AGRICOLES : STATISTIQUES ET FAMILIALES DES RISQUES

Analyse de la réglementation liée à l'évaluation des risques
 Connaître le Document Unique d'Évaluation des risques : contenu, objectifs, démarche d'analyse.
 Identifier les risques et proposer des actions de prévention.
 Exercice sur une exploitation.

JOURNÉE 2 : SUR CHAQUE DUER PRÉALABLEMENT REMPLI PAR LE STAGIAIRE :

Identifier les risques existants lors des différentes phases d'activité de l'exploitation.
 Évaluer l'exposition à ces risques.
 Faire un inventaire des mesures de prévention existantes.
 Imaginer de nouvelles mesures à mettre en place pour améliorer la sécurité.
 Vérifier la pertinence et l'efficacité des solutions mises en place pour améliorer la sécurité et la protection de la santé des individus.

CONTENU DE LA FORMATION

- JOURNÉE 1

Maîtriser le contexte juridique de l'évaluation des risques et s'approprier la méthode d'élaboration du document. Étude des risques en exploitations, les obligations de l'employeur concernant la sécurité et la santé de ses salariés ou « visiteurs » sur l'exploitation. Présentation des différentes fiches devant être présentes dans le dossier DUER
 Législation et prévention concernant certains types de risques. Analyse de la réglementation liée à l'évaluation des risques. Connaître le Document Unique d'Évaluation des risques : contenu, objectifs, démarche d'analyse.
 Visite d'une exploitation pour un travail en commun pour réaliser le DUER de l'exploitation support.

- JOURNÉE 2

Être capable de rédiger et évaluer son DUER. Identification des difficultés rencontrées par les stagiaires dans la réalisation de leur DUER. Identifier les risques et proposer des actions de prévention.
 Restitution des travaux relevés sur l'exploitation de chaque stagiaire.
 Points positifs résultant de la démarche d'évaluation des risques pour l'employeur. Rédiger son document personnalisé. Visite d'une exploitation d'un participant et correction du DUER réalisé par le stagiaire.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Alternances d'apports théoriques et pratiques, échanges entre agriculteurs et travail de groupe.

Modalité d'évaluation, des acquis et de la satisfaction

Questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation + tour de table

DATES ET HORAIRES

Mardi 10 octobre 2023 de 9H à 17H
 Jeudi 23 novembre 2023 de 9H à 17H

SOIT 14 H DE FORMATION

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public

Agriculteurs de Haute-Saône

Prérequis

Aucun

LIEU ET RESTAURATION

Lieu : À définir + visites d'exploitations

Repas : Le repas sera pris en commun (réservé par l'AFPASA) et sera à régler par vos soins le jour de la formation.

INTERVENANT

Anne-Charlotte RENAUD, conseillère prévention de la MSA de Franche-Comté

RÉFÉRENTS ET INSCRIPTION

Responsable de formation : Christelle DEPLANTE

Inscription jusqu'au **9 septembre 2023** via le formulaire de contact sur le site internet ou par téléphone auprès de l'assistante Julie CHEA – BICHET au 03 84 77 14 38

PRIX

Pour les contributeurs VIVEA

70 euros

Pour les non-contributeurs

378 euros

HANDICAP

Toute personne en situation de handicap intéressée par la formation est invitée à prendre contact avec l'AFPASA afin d'envisager les aménagements possibles. 03 84 77 14 38